

AR-599

Projet de master en architecture

Profs divers *

Cursus	Sem.	Type
Architecture	PME, PMH	Obl.

Langue d'enseignement	français / anglais
Crédits	30
Retrait	Non autorisé
Session	Hiver, Été
Semestre	Automne
Examen	Oral
Charge	900h
Semaines	
Projet	900 hebdo

Nombre de places

It is not allowed to withdraw from this subject after the registration deadline.

Résumé

Le Projet de Master, d'une durée d'un semestre, est un projet d'architecture mené par l'étudiant de manière autonome. Il choisit lui-même les membres du groupe de suivi, la thématique et le site de son étude.

Contenu

Une des caractéristiques principales du Projet de Master en architecture à l'EPFL est le libre choix du thème du travail par l'étudiant, qui devient acteur principal de ses choix, de la constitution de l'équipe de suivi au choix de la problématique et de la méthodologie associées au projet, jusqu'aux options de présentation et représentation de son travail, en cercle restreint lors des critiques intermédiaires ou en public lors de l'examen.

L'étudiant élabore un projet d'architecture en lien avec les prémices de l'Enoncé théorique de master rédigé durant le semestre précédent, et répondant aux questionnements qu'il aura soulevés par son étude.

Engagé dans un processus de travail autonome, accompagné par le groupe de suivi, l'étudiant doit faire la preuve de sa capacité à lier théorie et projet, hypothèses et réalisation, contraintes de tout type et décisions concernant les différentes échelles du projet (implantation, réalisation), méthodologie, objectifs et résultats. Une approche du projet en tant que recherche, inscrit dans un contexte référentiel élargi, mais dans une optique de réponse spatiale à de réelles questions de société.

L'interdisciplinarité est encouragée à travers la collaboration possible d'enseignants issus de tous les domaines de l'EPFL au sein du groupe de suivi.

Mots-clés

Projet - Architecture.

Acquis de formation

A la fin de ce cours l'étudiant doit être capable de:

- Proposer une réponse architecturale cohérente à la question qu'il pose.
- Concevoir un projet en lien avec les prémices élaborées lors de l'énoncé théorique.
- Elaborer l'ensemble des documents nécessaires à la bonne compréhension du projet.
- Evaluer la pertinence de sa proposition et les ouvertures ou développements possibles.

Travail attendu

Elaboration d'un projet d'architecture en lien avec l'énoncé théorique rédigé durant le semestre précédent, et répondant à la question centrale posée par l'étudiant.

Seront livrés pour l'examen tous les plans, dessins, maquettes ou autres éléments de représentation nécessaires à la bonne compréhension du projet.

Le projet fait l'objet d'une présentation orale par l'étudiant lors de l'examen.

Méthode d'évaluation

L'évaluation porte sur les éléments que le directeur pédagogique et le groupe de suivi auront exigés du candidat, en conformité avec les Informations et consignes concernant le Projet de Master en vigueur.

Sont pris en compte la démarche et le processus de travail durant le semestre, le résultat affiché et exposé (plans et maquettes), les éléments rédigés, la présentation orale lors de l'examen.

Lors de l'examen pour l'évaluation finale sont présents tous les membres du groupe de suivi, assistés de deux professeurs rattachés à la section d'architecture ne connaissant pas le travail, et jouant le rôle de "candides".

Les modalités spécifiques et le calendrier détaillé sont fixés par la Section d'ARchitecture.

Encadrement

Office hours

Oui

Autres

2 professeurs: le directeur pédagogique (SAR) + un autre professeur (ENAC)

Un maître, enseignant de l'EPFL.

Un expert extérieur désigné par la section d'architecture.

Deux critiques intermédiaires durant le semestre.

Examen oral public en fin de session en présence du groupe de suivi et de la commission d'évaluation (les deux professeurs, l'expert extérieur, deux candides de la section d'architecture).